

MAIRIE DE TOUSSIEU

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L. 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

LE CONSEIL MUNICIPAL SE REUNIRA

LE VENDREDI 28 MARS 2014 A 19H00

Salle du Conseil Municipal

AFFICHE LE LUNDI 24 MARS 2014

ORDRE DU JOUR

- Election du Maire
- Détermination du nombre de poste d'Adjoints
- Election des Adjoints